

## FAQ / Foire aux questions

Pour de plus amples informations sur le programme **AEC Imagerie par résonance magnétique**

Veillez communiquer avec :

Julie Brisebois

[julie.brisebois@collegeahuntsic.qc.ca](mailto:julie.brisebois@collegeahuntsic.qc.ca)

---

### 1- À qui s'adresse cette AÉC?

- Le préalable pour s'inscrire à cette formation est d'être détenteur d'un permis en règle de l'ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie du Québec dans une des trois disciplines soit, technologue en radiodiagnostic, technologue en radio-oncologie ou technologue en médecine nucléaire.

### 2- Quels sont les principaux avantages de suivre un ou des cours dans le cadre de l'AÉC en IRM: Examens généraux?

- Augmenter vos connaissances en IRM musculosquelettique, abdominale, pelvienne, de la tête, du cou et de la colonne vertébrale.
- Maximiser l'utilisation des paramètres techniques de l'appareil d'IRM.
- Développer votre esprit critique face aux mises en situation rencontrées en milieu clinique.

#### **De plus :**

- Vous recevrez une formation créditée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).
- Vous pourrez avancer à votre propre rythme en suivant un ou plusieurs cours par session.
- Chacun des cours du programme est reconnu dans le cadre du développement professionnel permanent (DPP) exigé par l'OTIMROEPMQ. (Afin de connaître le nombre d'heures reconnues, il suffit d'additionner les 2 premiers chiffres de la pondération du cours et de multiplier le résultat par 15.)

### **3- Mon employeur peut-il exiger que j'aie suivi des cours de l'AEC en IRM: Examens généraux avant d'obtenir un poste ou un remplacement en IRM?**

- L'employeur peut effectivement ajouter comme exigence lors de l'affichage d'un poste ou d'un remplacement en IRM que l'employé ai suivi un ou des cours dans le cadre de l'AEC en IRM: Examens généraux offerte par le collège Ahuntsic.

### **4- Je demeure dans une région éloignée de Montréal, est-ce que la formation est entièrement en ligne?**

- Les cours intitulés « *Appareillage et prise en charge du patient en IRM* » et « *Séquences et paramètres en IRM* » sont entièrement en ligne.
- Les cours intitulés « *Stage en IRM 1* », « *L'IRM musculosquelettique* », « *L'IRM de la tête, du cou et de la colonne vertébrale* » et « *L'IRM abdominale, pelvienne et mammaire* » comportent chacun 2 journées de laboratoire qui seront réalisées en présentiel au Collège Ahuntsic. Les dates seront déterminées lors des premières semaines de cours.

### **5- Les stages sont prévus quand et quelles en sont les modalités?**

- Des stages sont prévus dans le cadre du cours « *Stage en IRM 1* » (30 heures) et « *Stage en IRM 2* » (105 heures). Lorsque tous les cours préalables de l'AEC sont réussis, vous devez vous inscrire au cours concerné et entreprendre les démarches afin de trouver un centre qui acceptera de vous recevoir en stage ou faire reconnaître votre expérience pratique. Vous pourrez par la suite **vous inscrire aux stages**. Vous trouverez un document à ce sujet dans la section «Ce qu'il faut savoir».

### **6- Que signifie chacun des chiffres de la pondération des cours?**

- Le premier chiffre représente le nombre d'heures de cours théoriques par semaine.
- Le deuxième chiffre représente le nombre d'heures de cours pratiques par semaine.
- Le troisième chiffre représente le nombre d'heures de travaux personnels par semaine.
- Ex: Pour le cours 142-128-AH Pratique en IRM 1 la pondération est 2-3-2. Vous devez donc calculer une moyenne de 7 heures de travail par semaine pour les 15 semaines que dure le cours, divisées ainsi: 2 heures de théorie, 3 heures de pratique (activités en ligne et/ou en présence) et 2 heures de travail personnel.